

Concours Quatuor :

Bagad d'origine/Deuz bagad : _____

Adresse/Chomlec'h : _____

email :Téléphone/Pellgomz : _____

Quatuor Juvénile

Quatuor

Prénom /Anv bihan Nom/Anv :

1 _____ 2 _____

3 _____ 4 _____

Concours QUATUOR

Art 1:

Le concours est ouvert aux ensembles instrumentaux de quatre sonneurs de cornemuses (tous types de cornemuses admis) inscrits.

Art 2:

Les ensembles "juvéniles" sont ouvert aux sonneurs des catégories 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème} et devront présenter une suite d'une durée comprise entre 3 et 5 minutes.

Les autres ensembles devront présenter une suite d'une durée de 5 à 7 min max.

Le répertoire constituant la suite est libre.

Un descriptif de la suite et une présentation du Quatuor devront être fournis à BAS29 une semaine avant la date du concours (dactylographiés SVP).

L'accord pourra être revu sur scène dans la limite de 3 min.

La participation à plusieurs quatuors et/ou à plusieurs suites est acceptée.

Art 3:

Les juges seront nommés par BAS 29.

Critères de jugement :

- respect de l'instrument (justesse de l'accord, technique).
- intérêt musical de la suite présentée (respect d'un style, originalité des arrangements).

- respect des temps d'accord et de prestation impartis.

Les juges ne délibèrent pas.

Les membres du quatuor primé se verront remettre un prix offert par « Ar Stal ».

Les membres du quatuor juvénile primé se verront remettre un prix offert par B.A.S 29.

Art 4:

En cas de 1er ex aequo c'est le quatuor ayant été classé 1er par le plus grand nombre de juge qui se verra remettre le 1er prix.